

## FICHE DE COURS

INTITULÉ DU COURS	<b>Trombone/Tuba</b>
DOMAINE	Musique
SECTION	formation instrumentale
OPTION	vents
NATURE	Artistique
TITULAIRE	José SCHYNS
INDIVIDUEL/COLLECTIF	Cours individuels et semi-collectifs
ANNÉE D'ÉTUDE :	B1, B2, B3

### OBJECTIFS

La formation vise à donner à l'étudiant les outils techniques, stylistiques et musicaux qui lui permettront d'élaborer un langage musical personnel et réfléchi dans les différents styles de répertoire de l'instrument.

### CONTENUS

B1 : Différents répertoires seront abordés, selon les besoins de chaque étudiant : ils comprendront au minimum une œuvre contemporaine, des études de styles différents (mélodique, technique, rythmique) et une œuvre pour trombone seul.

B2 : Différents répertoires seront abordés, selon les besoins de chaque étudiant : ils comprendront au minimum une œuvre contemporaine, des études de styles différents (mélodique, technique, rythmique) et une œuvre pour trombone seul. Les traits d'orchestre les plus courants seront travaillé en groupe.

B3 : Continuité des études et concertos abordés en B 1 et B 2, selon les besoins de chaque étudiant : ils comprendront au minimum une œuvre contemporaine, des études de styles différents (mélodique, technique, rythmique) et une œuvre pour trombone seul. Les traits d'orchestre et les solos d'orchestre seront travaillé en groupe. Une étude sera présenté de mémoire au cours de l'évaluation du mois de janvier.

### MÉTHODE

Cours individuels basés sur un travail technique et de réflexion musicale ; la présence des étudiants aux cours de leurs condisciples est fortement recommandée. Une « chauffe » collective est organisé en début de chaque cours pour aborder les différents exercices de base.

### ÉVALUATIONS

Évaluation continue : l'implication de l'étudiant au cours, la qualité de son travail quotidien, la qualité de son activité de recherche, sa participation active aux cours des autres étudiants seront évaluées tout au long de l'année et feront l'objet d'une note qui constituera 50% de la note d'année.

Deux évaluations artistiques :

- En janvier, un programme de 20' (B3 : 30') sera préparé et présenté devant un jury constitué du professeur et dans la mesure du possible d'un enseignant de l'option vents ; la note attribuée constituera 50% de la note d'année ;
- En juin : un programme de 20' (B3 : 30') sera préparé, comportant des œuvres différentes de l'évaluation de janvier ; ce programme sera présenté devant un jury . La note décernée par le jury constituera 50% de la note finale.